



Courses offertes

saison 2017/2018



Le principe

*En tant que licencié « FFA Athlé Compétition »
à l'US MARQUETTE ATHLETISME
vous pouvez bénéficier de la prise en charge
d'un certain nombre de courses,
suivant des quotas définis et les courses choisies
par les membres du bureau élus par vos soins
lors de l'assemblée générale du club.*



Les grandes règles

- **Port obligatoire du maillot du club**
- **Publication en début de saison des courses offertes par l'US MARQUETTE**
- **Le club envoi un email avant chaque course offerte (ouverture et clôture des inscriptions)**
- **Chaque licencié (CA-JU- ES-SE-VE femmes ou hommes) devra s'inscrire (ou se désinscrire) expressément à une seule adresse ci-dessous : inscriptioncourseusmarquette@gmail.com**
- **Confirmation de votre inscription au plus tard le jour de clôture**
- **Les inscriptions seront automatiquement décomptées du quota (voir ci-dessous) fixé par le club. Ainsi une fois ce dernier atteint, chaque licencié devra s'inscrire personnellement aux prochaines courses qu'il souhaite réaliser.**

Le décompte

*Chaque licencié bénéficie d'un quota de **5 points**.*

À chaque participation est déduit :

- 4 points pour un marathon*
- 2 points pour un semi-marathon*
- 1 point pour un 10 kms ou moins*

les courses offertes

en 2017 :

- le 17/09 : 7 kms et semi de Marcq
- le 08/10 : 10 kms et semi de Marchiennes

et pour 2018 :

février à BAILLEUL → 10 kms

mars à FLEURBAIX → 10 kms et semi-marathon

avril à RONCQ → 10 kms et semi-marathon

avril à LENS → marathon et 10 kms

mai à VERLINGHEM → 4 et 10 kms

juin à PHALEMPIN → semi-marathon

juillet à FRETIN → 5 et 10 kms